



Beignon, la porte sud de
Brocéliande

Au fil de l'Aff

bulletin municipal Juin 2025
n°54



P. 4
*Finances
2024*



P. 6
*Restaurant
Scolaire*



P. 10
*Bilan de
Mandat*

SOMMAIRE

Mairie

2 Rue des Perrières,
56380 - Beignon

02 97 75 73 55
mairie@beignon.fr
www.beignon-porte-
sud-brocéliande.fr

*du mardi au samedi
de 8h00 à 12h00*

Agence Postale

2 Rue des Perrières,
56380 - Beignon

*du mardi au vendredi:
8h30-12h00
le samedi:
8h30-11h30*

École Sainte Marie

4 Rue du Pourpris,
56380 - Beignon
02 97 75 74 00

École Germaine Tillion

1 Rue du Pâtis,
56380 - Beignon
02 97 75 73 37

- 3 Edito du maire
- 4 Finances 2024
- 6 Restaurant scolaire
- 8 Extraits des délibérations du conseil
- 10 Point mandat
- 12 Retour en images
- 14 Vie culturelle
- 15 Vie associative
- 16 Ecole Sainte-Marie
- 17 Ecole Germaine Tillion
- 18 Portrait de la Maison d'Assistants Maternelles
- 20 État civil

Déchetteries

Plélan Le Grand
Z.A de la Pointe

02 99 61 87 27

Porcaro

la Lande de la
Fontanelle

02 97 22 59 84

Médiathèque

4 Rue Monseigneur Bécél,
56380 - Beignon

02 97 75 84 87
www.mediatheque.beignon-
porte-sud-brocéliande.fr

*mardi:
10h00-12h30 - 15h00-19h00*

*mercredi:
9h00-12h30 - 14h00-18h00*

vendredi: 16h00-18h00

samedi: 9h00-12h30

L'Artothèque de Brocéliande

26 rue St Cyr-Coëtquidan 56380
- Beignon

07 68 70 83 58

06 77 80 54 43

artotheque.brocéliande
@laposte.net

samedi:

10h30-12h30

14h00-18h30



Mes chers concitoyens et concitoyennes,

En cette fin de printemps marqué par le retour tant attendu des beaux jours, nous envisageons une approbation de notre plan local d'urbanisme d'ici peu. Nous y travaillons depuis 2021. L'enquête publique est terminée et le rapport est favorable.



Au mois de mars, nous avons voté notre budget communal sans augmentation des taux de fiscalité locale. L'année 2024 a été excellente sur le plan budgétaire. C'est dans un contexte d'inflation tendue et de coupes budgétaires à tous les niveaux que nous avons élaboré notre budget avec toujours autant de rigueur. La situation est saine, fruit d'une trajectoire claire, d'un travail rigoureux et d'une gestion exemplaire et pragmatique. Depuis 2020, nous avançons sans nous endetter, en ayant pu maintenir un haut niveau d'investissement en maîtrisant nos dépenses. Cet équilibre est précieux. Vous trouverez dans ce bulletin une double page « finances » qui vous permettra de mieux comprendre le montage du budget communal.

Une double page est également consacrée à notre bilan de mandature 2020-2025. Ce bilan est important. Il est l'occasion de faire le point sur les projets que nous avons et les réalisations effectuées grâce à l'engagement de vos élus.

Sur le plan des réalisations 2025 qui impactent fortement notre commune, nous voyons les halles commerciales qui fonctionnent depuis plusieurs mois. Nos trois commerçants sont ravis et l'activité se développe. C'était le but ! De la même façon, à quelques kilomètres de chez nous, les travaux de l'unité de fabrication des repas de Campénéac seront inaugurés dans quelques jours. Les repas sont produits avec des produits locaux de qualité et tout est fait maison. La vie de nos enfants est ainsi améliorée

Cette année, nous allons consacrer un budget conséquent à l'aménagement de la route des Etangs. Les réseaux d'eau ont été inspectés, certains sont très endommagés et seront remplacés. L'objectif est d'envisager un début des travaux à la fin de l'été. L'enfouissement des réseaux rue de la Foy est également prévu, nous profitons d'une opportunité de Morbihan Energie. Autre dossier validé en conseil municipal : la réfection du monument aux morts avec ajouts de tous les noms manquants.

Je souhaite, encore une fois, à travers cet édito remercier l'équipe qui m'entoure : les élus qui ne ménagent pas leur énergie et ne comptent pas leur temps. Notre engagement est clair : être sur le terrain à vos côtés pour comprendre vos besoins, anticiper les difficultés et trouver des solutions. Je souhaite aussi remercier les agents qui s'engagent à mes côtés. Si Beignou avance, c'est aussi grâce à eux car ils et elles font du service public une réalité tangible. Nous œuvrons tous ensemble pour la commune, l'intérêt général et pour tous les beignonnais et les beignonnaises.

L'arrivée des beaux jours et de l'été est synonyme d'animations, de fêtes en famille ou entre amis. J'en profite pour remercier les associations et tous leurs bénévoles pour l'organisation de ces moments de convivialité et de lien social. Je remercie aussi tous nos commerçants qui vous accueillent en vous proposant des produits de qualité et des moments festifs ! Profitez de la fête de la musique le vendredi 27 juin, de la soirée cinéma en plein air le 26 juillet....

Avec tout mon engagement,

Sylvie HOURMAND
Maire de Beignou

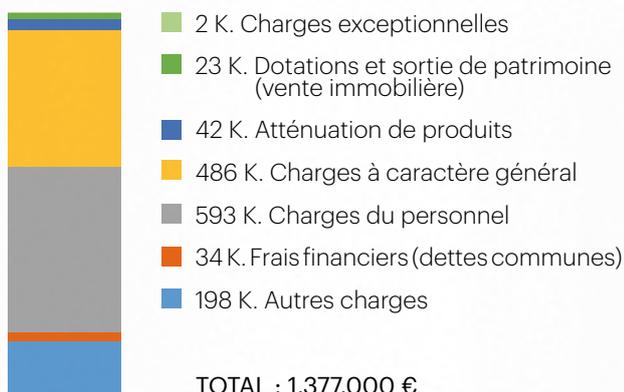
FINANCES 2024

Les budgets de la commune ont été adoptés par le Conseil Municipal lors de la séance du 21 mars dernier avec un vote des comptes administratifs le 28 février

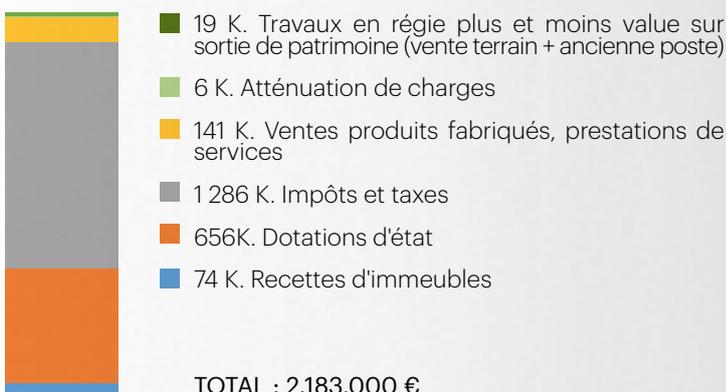
COMPTES ADMINISTRATIFS 2024

FONCTIONNEMENT

Charges



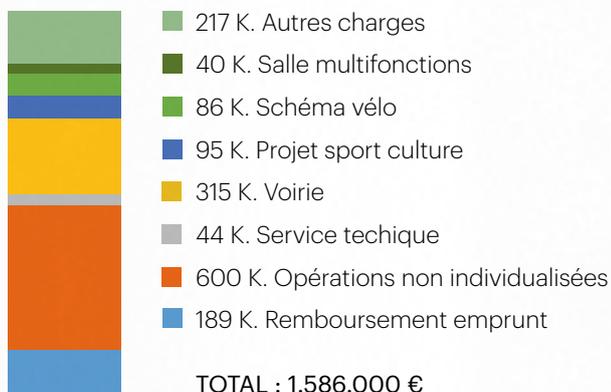
Produits



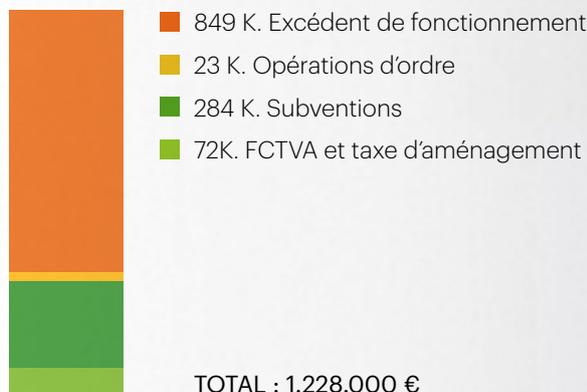
4

INVESTISSEMENT

Charges



Produits



BUDGET INVESTISSEMENT: DÉTAIL

Dépenses

090 Aménagement centre bourg	0 €
095 Voirie urbaine	315 173,69 €
097 Travaux église	3 799,20 €
098 Ecole garderie-cantine mutualisée	112 739,52 €
111 Bibliothèque	940,67 €
112 Domicile partagé	1 284,91 €
116 Chapelle Ste Reine	0 €
117 Salle des sports	94 726,20 €
122 Service technique	44 298,64 €
123 Salles multifonctions et activités	39 687,77 €
124 Logements commerces	1 125,30 €
126 MSAP	0 €
(1) Schéma vélo	85 745,94 €

ONA Opérations diverses	599 707,20 €
OPFI OPFI – Opérations financières	286 725,50 €

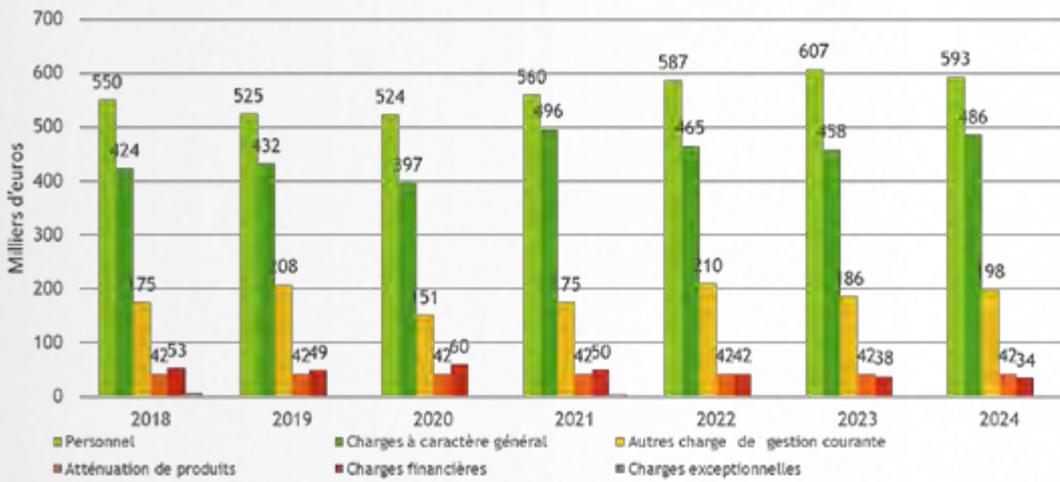
TOTAL
Dépenses Investissement : 1 585 954,36 €

Recettes

095 Voirie urbaine	13 826,58 €
112 Domicile partagé	3 000,00 €
(1) Schéma vélo	233 542,06 €
ONA Opérations diverses	32 646,40 €
OPFI OPFI – Opérations financières	944 487,21 €

TOTAL
Recettes Investissement : 1 227 502,25 €

EVOLUTION PAR SECTEURS



Personnel
43,78%



Charges à caractère
général 35,86%



Autres charges de
gestion courante 14,62%



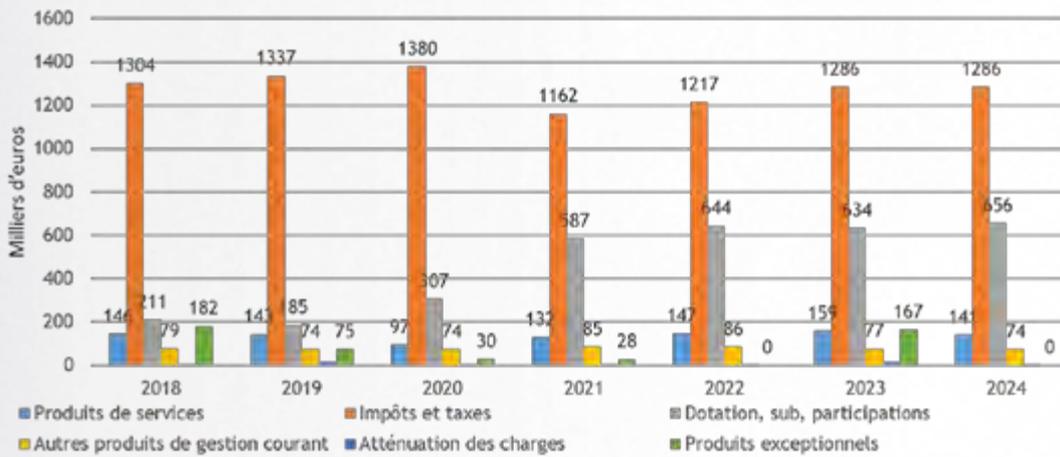
Atténuations
de produits 3,11%



Charges financières
2,49%



Charges
exceptionnelles 0,13%



Produits de
service 6,53%



Impôts et taxes
59,45%



Dotations, sub,
participations 30,30%



Autres produits de
gestion courante 3,41%



Atténuation de charges
0,28%



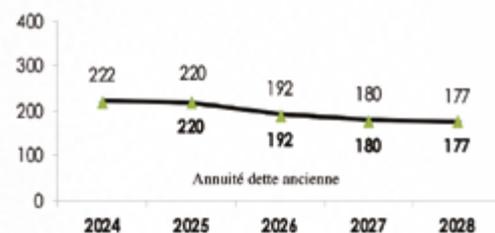
Produits
exceptionnels 0,13%

ANALYSE DU CONSEILLER FINANCIER DE LA COMMUNE :

La **capacité d'autofinancement nette** diminue en 2025 sous l'effet du soutien de 250K € au budget lotissement, puis elle se rétablit à un très bon niveau en 2026 et évolue faiblement sur le reste de la période. Elle représente un niveau favorable en 2028

La **capacité dynamique de désendettement** est très faible en 2028 avec 1,4 années.

Des **aléas majeurs reposent en 2025** sur les finances publiques nationales avec une nécessaire participation des collectivités locales au rétablissement des finances publiques.



VIE MUNICIPALE

actualités de la commune

RESTAURANT SCOLAIRE

L'UNITÉ DE FABRICATION DES REPAS FONCTIONNE DEPUIS LE 24 FÉVRIER 2025

7 HEURES DU MATIN : CHRISTINE ET MORGANNE PARTENT EN CAMION.



ARRÊT À LA BOULANGERIE POUR RÉCUPÉRER LE PAIN QUI SERA SERVI AUX ÉLÈVES DE CAMPÉNÉAC PUISQUE LA BOULANGERIE Y EST FERMÉE.



DANS LA LÉGUMERIE : ON ÉPLUCHE LES CAROTTES À LA MAIN, LES POMMES DE TERRE PASSENT DANS L'ÉPLUCHEUSE AUTOMATIQUE.



DES CAROTTES RÂPÉES MAISON SONT AU MENU. ELLES SONT PRÉPARÉES DANS LA PARTIE « ENTRÉES FROIDES ».

SYLVIE, CHRISTINE, MORGANNE ET STÉPHANE LE CHEF ONT REVÊTU LEUR TENUE. ÉLODIE ARRIVERA PLUS TARD POUR COMPLÉTER L'ÉQUIPE.

PENDANT CE TEMPS, LES POULETS CUITS SUR PLACE VONT ÊTRE DÉCOUPÉS EN ÉMINCÉS.



LE CHEF PRÉPARE LA SAUCE D'ACCOMPAGNEMENT À BASE DE BOUILLON DE VOLAILLES, D'UN PEU DE CARCASSES, DE CRÈME ET DE CHAMPIGNONS.



ARRIVÉS À BEIGNON À 11.30, LES PLATS CHAUDS RESTENT DANS LES NORVÉGIENNES BRANCHÉES.



EN ATTENDANT LES ENFANTS, LES ENTRÉES ET LES DESSERTS (SALADE DE KIWIS) SONT DRESSÉS.



NORMES SANITAIRES DRASTIQUES : LA TEMPÉRATURE DES PLATS EST VÉRIFIÉE AU DÉPART DE CAMPÉNÉAC ET AU MOMENT DU SERVICE À BEIGNON : 73 °.



Frites maisons : LA MAIRIE DE BEIGNON A INVESTI DANS UNE FRITUEUSE.

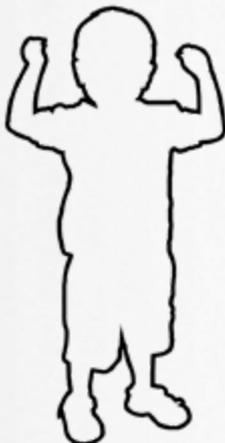


LE SERVICE SE TERMINE À 13H15. 150 ENFANTS ONT MANGÉ À LA CANTINE. IL VA FALLOIR S'OCCUPER DE LA PLONGE... LES ENFANTS SE SONT RÉGALÉS AVEC DES PRODUITS LOCAUX ET DE QUALITÉ !

PAROLES D'ÉCOLIERS

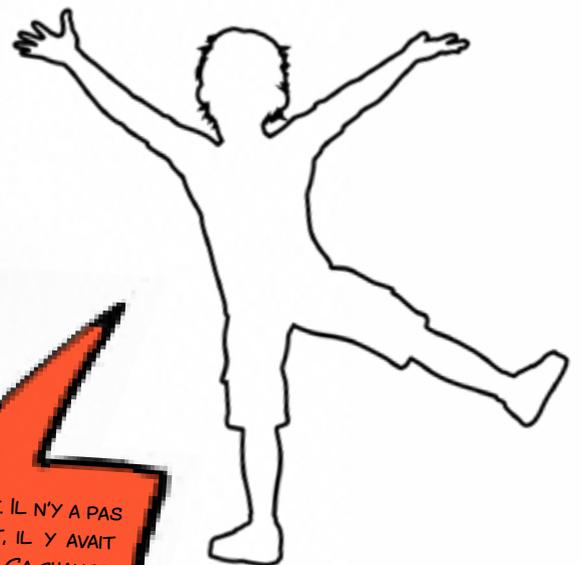
« C'EST TRÈS BON. LES FRITES ET LA VIANDE SONT BONNES. AVANT, C'ÉTAIT FROID, LÀ C'EST TOUJOURS CHAUD. J'ADORE LES FRUITS EN DESSERT »

ARSÈNE, CP, ÉCOLE SAINTE-MARIE



« ON MANGE MOINS FROID QU'AVANT. IL N'Y A PAS DE BOÎTES DE CONSERVES. AVANT, IL Y AVAIT BEAUCOUP DE GRAS DANS LA VIANDE. ÇA CHANGE FORTEMENT. C'EST DU FAIT MAISON. LES PORTIONS SONT PLUS GRANDES AUSSI ET ON A DES REPAS COMPLETS »

ARTHUR, CM1, ÉCOLE GERMAINE TILLION



Extraits des délibérations

*l'intégralité des délibérations est disponible sur le site internet
www.beignon-porte-sud-broceliande.fr*

15.11

APPROBATION DE LA CONVENTION PORTANT CREATION D'UNE RESERVE INTERCOMMUNALE DE SECURITE CIVILE (RISC)

La Commune souhaite adhérer à la Convention relative au partenariat de la Réserve Intercommunale de la Sécurité Civile de Brocéliande (RICSC) avec le SDIS 56 afin de disposer d'une cohérence d'actions à l'échelle du massif de Brocéliande. Cette réserve comprend les communes de Campénéac, Concoret, Loyat, Mauron, Néant-sur-Yvel, Paimpont et Tréhorenteuc. La nouvelle convention intègre Augan et Beignon. Le Conseil municipal décide, à l'unanimité d'approuver la Convention de partenariat entre le SDIS 56 et les communes constituant la Réserve Intercommunale de Sécurité Civile de Brocéliande.

ACQUISITION D'UN VEHICULE POUR LE PROJET DE RESTAURANT SCOLAIRE MUTUALISE

Le conseil municipal valide, à l'unanimité le devis, pour un Ford Transit, du garage Bretagne Automobiles de Pontivy pour le projet de restaurant scolaire mutualisé avec la commune de Campénéac, pour un montant HT de 27 680,46 € HT.

10.12

ARRÊT DU PROJET DU PLAN LOCAL D'URBANISME - PLU

La Commune de Beignon est dotée d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) approuvé le 28/02/2014, modifié les 27/02/2015 et 20/02/2020.

Il est rappelé les raisons qui ont conduit la commune à engager la procédure de révision du plan local d'urbanisme de Beignon.

Il est rappelé le contexte de la procédure de révision. Plusieurs évolutions législatives ont ainsi été prises en compte, notamment la Loi Climat et résilience du 22 août 2021, et la prise en compte de l'outil du Mode d'Occupation des Sols, paru en juillet 2023.

Il est rappelé les modalités selon lesquelles la concertation avec la population a été mise en œuvre et le bilan qu'il convient d'en tirer les conclusions, au regard des articles L.103-3 à L.103-6 du code de l'urbanisme.

Il est rappelé que les élus du Conseil Municipal ont débattu sur les orientations du PADD le 11/07/2024. Enfin, il est rappelé la consultation des personnes publiques associées à différentes phases de la procédure, dont les avis ont été entendus et pris

en compte. Une première réunion a eu lieu le 1er juillet 2022 pour recueillir leurs avis avant le débat du PADD en Conseil Municipal. La seconde a eu lieu le 18 septembre 2024, pour présenter les pièces réglementaires du PLU.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, avec une abstention :

- VALIDE le bilan de la concertation tel qu'annexé à la présente délibération ;
- ARRETE le projet du PLU tel qu'annexé à la présente délibération ;

ACQUISITION DE NORVEGIENNES ET EQUIPEMENTS POUR LA CANTINE MUTUALISEE

Le conseil municipal valide, à l'unanimité, les devis présentés concernant l'acquisition de norvégiennes et de contenants pour transporter les plats en liaison chaude pour un montant de 9 726 € HT.

RECENSEMENT DE LA VOIRIE CLASSEE DANS LE DOMAINE COMMUNAL – DGF 2026

La piste cyclable de la Daoutte étant achevée et assimilable à de la voirie communale,

Les voies des lotissements des Rosais 3 et 4 étant créées, M. BADOUAL, adjoint, propose d'intégrer ces voies dans la voirie communale. Il rappelle que l'opération envisagée n'a pas pour conséquence de porter atteinte aux fonctions de desserte ou de circulation assurées par les voies, et qu'aux termes de l'article L 141-3 du code de la voirie routière, le classement et déclassement des voies communales sont prononcés par le conseil municipal.

La Daoutte : 670 m

Voies secondaires des Rosais 5 : 399,50 m

Cette situation conduit donc le conseil municipal à fixer la longueur de voies communales à un total de 31 985 mètres.

31.01

INDEMNITE POUR LE GARDIENNAGE DE L'ÉGLISE COMMUNALE

Madame le Maire informe le conseil de la possibilité pour la commune, dans le cadre des dépenses d'entretien et de conservation des édifices du culte, de rémunérer un gardien. Elle rappelle que les circulaires du 8 janvier 1987 et 29 juillet 2011 ont précisé que le montant maximum de l'indemnité allouée aux préposés chargés du gardiennage des églises communales pouvait faire l'objet d'une revalorisation annuelle au même taux que les indemnités exprimées en valeur absolue allouées aux agents publics et revalorisées suivant la même

suite ...

périodicité.

L'assemblée décide, à l'unanimité :

- De fixer pour l'année 2024 et les suivantes, l'indemnité de gardiennage de l'église communale à 200 € pour un gardien résidant sur la commune et visitant l'église à des périodes rapprochées
- Ce montant sera versé à la paroisse.

SOLIDARITE AVEC LA POPULATION DE MAYOTTE

Face au passage du cyclone CHIDO, qui a dévasté l'île de Mayotte, l'AMF, en partenariat avec La Protection civile, la Croix rouge, l'ANEL et l'UNCCAS, a appelé les communes et les intercommunalités à participer à la solidarité nationale pour soutenir la population de Mayotte, ses communes et ses élus. Le Gouvernement et l'ensemble des associations agréées de sécurité civile sont bien évidemment mobilisés pour accompagner la population frappée par cet événement dramatique. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité : d'apporter un soutien à la population de Mayotte en versant un don de 1 000 € à la Protection Civile.

28.02

Approbation des comptes administratifs et de gestion 2024

(Voir dossier spécial du bulletin)

21.03

Participation aux charges de fonctionnement de l'école privée Sainte-Marie – 2025

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de fixer la prise en charge financière annuelle de la façon suivante :

- 498,57€ par élève de classe élémentaire
- 1 226,20 € par élève de classe maternelle

Vote des subventions aux associations

M. Pierrick LABBE remercie toutes les associations beignonnaises pour leur dynamisme et l'énergie qu'elles déploient pour animer la commune. Il propose de voter les subventions aux associations communales et extérieures à la commune. Tony LANGLOIS, Patrick LARGE, Johann LE CAIN et Pierre-Arnaud WACQUEZ, présidents ou trésoriers d'associations beignonnaises, n'ont pas pris part au vote. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'approuver le tableau des subventions 2024

(Disponible sur le site de la commune).

Vote des taux d'imposition directe 2025

Monsieur FEUTELAIS, adjoint, présente l'état 1259 comportant les bases prévisionnelles, les produits prévisionnels de référence, les allocations compensatrices et mécanismes d'équilibre des réformes fiscales.

Le taux de la taxe d'habitation ne concerne plus que les résidences secondaires, les locaux meublés non affectés à l'habitation principale et les logements vacants depuis plus de deux ans.

Il convient ainsi de voter les taux de taxe foncière (bâti et non bâti) et de taxe d'habitation. M. FEUTELAIS propose, cette année encore, pour la 6ème année consécutive, de maintenir les taux. Le Conseil Municipal à l'unanimité, décide : de fixer les taux communaux pour l'année 2025 comme suit :

- taxe d'habitation : 15,38%
- taxe foncière sur les propriétés bâties : 38,57%
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 79,06%

Cette année encore, les taux communaux ne subissent aucune augmentation à l'initiative de la collectivité.

Affectation du résultat 2024 : Commune, Commerces et services, Assainissement

Commune:
résultat de fonctionnement 805 762,02 €.
405 762,02 € affecté à l'Investissement

Assainissement:
résultat de fonctionnement 57 679,71 € affecté
entièrement à l'Investissement

Commerces et services:
résultat de fonctionnement: 12 157,67 € affecté
entièrement à l'Investissement

Vote des budgets primitifs : Commune, Commerces et services, Assainissement, Lotissement les Rosais. Adoption du budget 2025

Commune: Fonctionnement : 2 616 700 €
Investissement : 1 410 400 €

Assainissement: Fonctionnement : 172 140,92 €
Investissement : 339 418,67 €

Commerces et services: Fonctionnement : 35 000 €
Investissement : 698 860 €

Lotissement des Rosais. Fonctionnement :
1 840 615,74 € Investissement : 1 934 424,17 €

BILAN DE MANDAT

2020-2025

UNE COMMUNE EN CONSTANTE ÉVOLUTION ...

Voilà plus de cinq ans que l'équipe municipale est en place et agit au quotidien pour notre commune. Nous avons été élus sur la base d'un programme clair. Cinq ans après, les résultats sont là et se voient pour le bien être de tous. Nous vous proposons un petit tour d'horizon des actions mises en oeuvre, sans augmentation d'impôts...

QUATRE GRANDS PROJETS

LES HALLES COMMERCIALES

- Réhabilitation de l'ancien magasin en une épicerie aux normes, et création de deux commerces (esthéticienne et coiffeur - barbier)
- Création d'une liaison piétonne vers le bourg

LA CANTINE MUTUALISÉE

- Collaboration avec la commune de Campénéac, embauche d'un chef. La quasi totalité des plats sont faits maison, approvisionnement en circuit court et local

AMÉNAGEMENT DU BOURG

- Création de 3 kilomètres de pistes cyclables, du Pont du Secret jusqu'au complexe sportif
- Aménagement du carrefour de la zone d'activités du Chenôt et du carrefour des Marronniers

LOTISSEMENTS

- Achèvement et commercialisation des tranches 3 et 4 dans les Rosais
- Vente de la tranche 5 à l'entreprise FenêtréA

SIX GRANDES THÉMATIQUES

CULTURE, PATRIMOINE, TOURISME ET ENVIRONNEMENT

- Soutien aux dynamismes de la médiathèque et de l'artothèque
- Soutien au collectif "Nature Patrimoine Bâti" (création d'un chemin de randonnée au Plessis, d'un chemin PMR vers le complexe sportif, entretien du chemin des Patûrettes)
- Réfection de la toiture de la cabane des Affolettes
- Plan de gestion différenciée des espaces verts

COMMUNICATION

- Mise en place de l'application Panneau Pocket
- Refonte du site internet
- Création de la gazette mensuelle
- Parution de deux bulletins d'informations municipales à l'année
- Sécurité : incendie (réserve communale), cybercriminalité, plan communal de sauvegarde (PCS)
- Signalétique dans le bourg
- Formation des élus tout au long du mandat

VIE DU VILLAGE

- Budget participatif (nuit du cinéma, silhouettes de sécurité routière)
- Réunions de quartiers annuelles sur site
- Obtention des 3ème et 4ème pétales
- Chantiers bénévoles et citoyens
- Soutien aux commerces et entreprises en les faisant travailler et en les mettant en avant dans le bulletin
- Animations à la journée en direction des aînés (Poul-Fetan, marais salants de Cuérande, Sénat)
- Organisation d'un forum des associations annuel
- Accompagnement financier des tissus associatifs
- Travaux à la salle multi-fonctions (toiture, cuisine, peintures, bar)
- Organisation d'une campagne de lutte contre la prolifération du frelon asiatique
- Mise en place d'une mutuelle communale
- Illuminations de Noël

AMÉNAGEMENT

- Révision du Plan Local d'Urbanisme pour mise en conformité obligatoire avec les documents supra-communaux
- Aménagement du carrefour du Poteau
- Plan pluriannuel de curage des fossés
- Route du Plessis et du Pont Martin, allée du Verger, route du Château d'Aleth, trottoirs rue de Brocéliande et rue Dom Guillaume

SPORTS, COMPLEXE SPORTIF

- Mise en place d'une charte de fonctionnement au complexe
- Accueil de nouveaux sports (boxe, judo)
- Valorisation du complexe en en faisant un lieu d'événements (compétitions, matchs officiels)
- Réalisation du deuxième terrain de foot et son éclairage
- Création d'un jump line
- Achat de dalles moquette pour la grande halle
- Aménagement de la salle de convivialité (tables, chaises, réfrigérateur, équipement numérique)

ENFANTS, JEUNES ET ÉCOLES

- Achat des Woody Bus et mise en place des circuits de dépose en septembre 2025
- Construction de l'aire de jeux près du city stade
- Organisation de temps forts annuels entre les garderies des deux écoles (Noël, Pâques, fin d'année)
- Soutien et financement de l'Espace Jeunes Beignonnais
- Nouveau parquet, achat de tables et chaises pour la cantine
- Mise en place de l'opération "Argent de poche"

L'INTERCOMMUNALITÉ

DE L'OUST À BROCÉLIANDE COMMUNAUTÉ

- Mise en place des permanences "France Service" à la mairie
- Pérennisation de la ligne 12 Plélan-le-Grand / Redon
- Mise en place d'un centre de loisirs, actions en faveur de la jeunesse
- Déploiement de la fibre (2025)

BILAN DE MANDAT

2020-2025

Retour en images

A travers ce pêle-mêle, nous vous proposons un retour en images sur des réalisations ou des événements qui ont marqué l'actualité de notre commune.



Accueil de la Sainte-Barbe à Beignon



Les agents se forment à la conduite du Woody Bus



Création du jump line

12



Beignon est retenue commune pilote dans la campagne de lutte contre le frelon asiatique



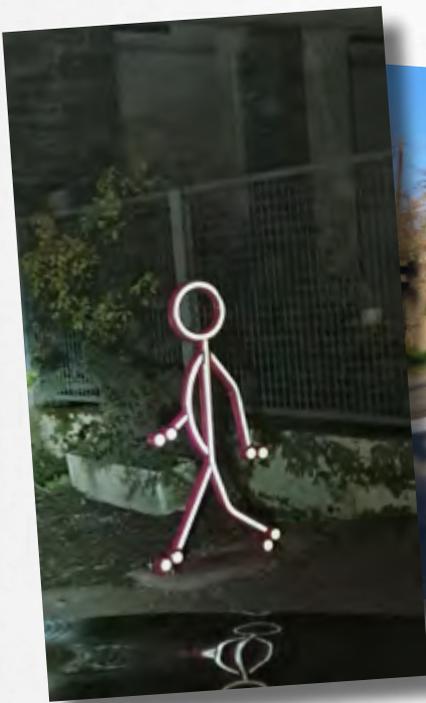
Inauguration de l'extension du siège de L'Oust à Brocéliande Communauté



Réception des travaux à la Daoutte



Réfection du chemin des Pâturettes par le collectif « PNB »



Six silhouettes réfléchissantes ont été installées sur la commune



Travaux de viabilisation aux Rosais 5



13

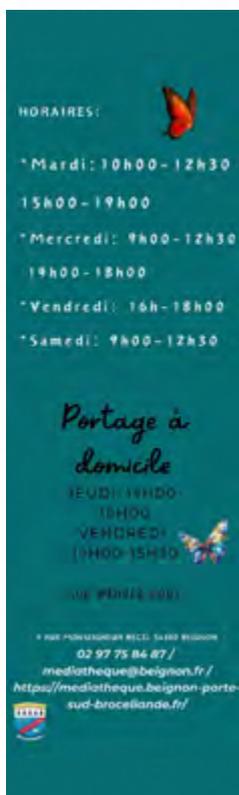


Inauguration des halles commerciales en présence du Secrétaire Général de la Préfecture.

VIE CULTURELLE

expositions, animations

MÉDIATHÈQUE SIMONE VEIL : NOUVEAUTÉS !!!



MARQUE-PAGE ET GUIDE DU LECTEUR

Dès à présent, deux nouveaux supports d'information sont à votre disposition à la médiathèque :

le marque-page et le guide du lecteur qui présente toutes les modalités d'utilisations.

LES SERVICES EN LIGNE

Préinscription en ligne

Par le biais de ce formulaire, vous pouvez vous préinscrire à la médiathèque. Cette étape de préinscription n'implique aucun paiement immédiat. Lors de votre prochaine venue à la médiathèque, votre fiche abonné sera déjà créée, il ne vous restera alors plus qu'à finaliser votre inscription.

Ressources numériques

Pour tous les abonnés à la médiathèque de Beignon, des ressources en ligne sont proposées gratuitement par la médiathèque départementale du Morbihan.

* Pour ouvrir votre accès aux ressources numériques, allez sur ce lien : <https://mediathèque.morbihan.fr/index.php> puis sur "Offre numérique". Dans la partie gauche de la page "S'inscrire" choisissez un identifiant et un mot de passe, et vous créez votre compte.

* Presses, film, auto formation pour tous les publics.

Sur le site, vous retrouverez également les nouveautés, les infos pratiques, toutes les actualités de la médiathèque.

LES UNIVERS

Bandes dessinées, documentaires, science fiction, cinéma, albums jeunesse et tous-petits, romans Ados, grainothèque-bouturothèque

Biblio DYS

Des collections spécifiques pour les jeunes DYS et leur entourage.

Expositions, Ateliers d'artistes, lectures...

Tout au long de l'année

Ateliers et lectures
Expositions
Accueils de classe
etc...

EMPRUNT & TARIF

• L'accès à la médiathèque et la consultation des documents sont libres ouverts à tous et gratuits aux horaires d'ouverture.

Emprunt et tarif

- 6 documents
- 2 DVD

Pour une durée de 3 semaines
Tarif par famille 5€

Gratuité pour les inscriptions collectives (écoles), 45 documents pour une durée de 2 mois

ET AUSSI ...

Portage à domicile
Sur réservation

Les jeudis de 14h00 à 16h00 et les vendredis de 14h00 à 15h30

Navette de la médiathèque départementale
Une navette passe tous les 15 jours apporter les réservations

14

L'ACTUALITÉ DE L'ARTOTHÈQUE DE BROCÉLIANDE

EXPOSITIONS À VENIR

Juin :
Odile Henrion, photographie

Juillet :
Gabriel Flament, peinture

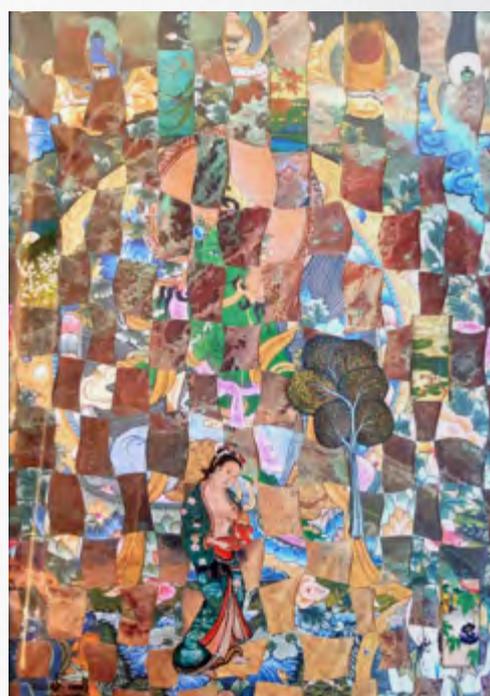
Evènements :
Le 4 juillet l'artothèque recevra le festival de poésie contemporaine "Et Dire et Ouïssance" pour une soirée lecture et dégustation de boissons avec la poétesse Lou Valse.

Une journée vente aux enchères ludique et projection de courts-métrages d'animation est prévue en novembre, date à déterminer.

Rappel :
L'entrée est libre, vous pouvez aussi louer des toiles en adhérant à l'Artothèque.

Retrouvez notre actualité sur Facebook et Instagram :
Artothèque de Brocéliande

artothèque.brocéliande@laposte.net. 26 rue Saint-Cyr-Coëtquidan, Beignon.



VIE ASSOCIATIVE

Beignon Nous Dans les bois

JOHANN LE CAIN, L'UN DES CO-PRÉSIDENTS FONDATEURS DE LA FÊTE DE LA MUSIQUE RÉPOND À NOS QUESTIONS.

Votre association est une jeune association à Beignon. Depuis quand existe-t-elle ?

Elle a été créée en décembre 2021.

Quelle est l'histoire de sa création ?

Suite à l'arrêt de l'Union des commerçants en 2021, Beignon se retrouvait sans fête de la musique, j'ai donc proposé à Sébastien RIALET, Président du club de foot l'Olympic Club Beignon (OCB) et à Tony LANGLOIS, Président de l'Association Vive le Sport (AVLS) de créer ensemble une association afin de maintenir cette belle fête dans notre village, ce qu'ils ont accepté aussitôt.



Pourquoi ce nom ?

Choisir un nom n'est pas chose facile, il nous fallait un titre accrocheur.

La forêt, l'Aff, notre logo mettant en scène deux loups qui jouent de la musique. Le cerveau fait le reste et un matin au réveil, la comptine bien connue de tous « Promenons-nous dans les bois » est apparue comme une évidence !

Pourquoi organiser votre fête sur le site de Sainte-Reine ?

L'union des commerçants ayant cessé son activité, nous souhaitions trouver un endroit neutre afin d'organiser cette manifestation en toute indépendance. Le Diocèse a accepté notre demande, tout en respectant quelques règles au vu du caractère religieux du site. Le lieu est champêtre et sécurisé, ce qui donne une ambiance festivaire à la fête, les gens viennent en famille avec des enfants.



De quels moyens bénéficiez-vous ?

Tout d'abord je souhaiterais remercier les bénévoles, la mairie et les entreprises qui nous permettent d'organiser cet événement. Nous avons la chance d'avoir un grand nombre de bénévoles qui nous suivent dans cette aventure. J'invite d'ailleurs les personnes désireuses d'intégrer notre association à nous contacter, nous vous accueillerons avec plaisir.

La subvention municipale qui nous est donnée chaque année est indispensable. Sans cette aide, il nous serait impossible d'organiser la fête de la musique.

Certaines entreprises locales nous mettent à disposition des véhicules et du matériel, sans oublier les employés communaux qui sont toujours présents pour nous donner le coup de main.

Quels sont vos projets ?

L'hiver prochain nous aimerions organiser une soirée concert, histoire de réchauffer les Beignonnais au cœur de l'hiver !!!



Pour tous renseignements

Johann LE CAIN
06.71.14.33.22



Sainte Marie

Initiation à l'anglais dès la Maternelle : Les séances d'anglais, réalisées par l'association Fizz, ont été renouvelées auprès des PS-MS et des GS-CP. Les enfants ont pris plaisir à jouer, à chanter, à participer à des activités en anglais.

Ils ont été éveillés à la langue anglaise de manière ludique au travers de chants, de mimes, de jeux, de supports audiovisuels. Lors des portes ouvertes, les enfants ont présenté ce qu'ils ont appris.

Massages à l'école: Chaque classe a bénéficié de plusieurs interventions avec Anne-Sophie, du cabinet Bien-Naître Sophrologie de Beignon.

Pour les élèves volontaires, à partir d'une histoire ou d'images, nous apprenons à masser la tête, la nuque, les bras, les mains et le dos. Cela procure d'agréables bienfaits, et nous pouvons désormais reproduire les mouvements en toute autonomie, en classe.

16

Initiation au KinBall: Durant plusieurs semaines, les GS-CP et les CE1-CE2 ont profité de la venue d'une animatrice de l'UGSEL 56. Les enfants ont découvert le « kin-ball ». Jeu de ballon, le kin-ball est un sport collectif mixte ayant pour particularités la taille du ballon et le nombre d'équipes. Le kin-ball favorise l'esprit d'équipe et développe la réactivité et l'adresse, notamment grâce à l'implication nécessaire de l'ensemble des joueurs.



Congrès des jeunes chercheurs : les CE et les CM
Cette année, les élèves de CE et de CM participent au congrès des jeunes chercheurs. Le congrès des jeunes chercheurs est un projet scientifique qui permet de mettre en œuvre la démarche expérimentale.

Le congrès qui a eu lieu le 3 avril avec les camarades des classes de CE et CM à l'école de Porcaro s'est déroulé ainsi : Une séance collective avec présentation de chaque classe des plantations de radis.

- Des ateliers en groupes, pour expliquer la démarche et les expériences réalisées par les élèves.
- Des expériences inédites autour du thème de l'eau.



Permis vélo : savoir rouler à vélo

Les CM1-CM2, comme tous les deux ans, passent le permis savoir rouler à vélo avec l'association "Bicylaine". Ils apprennent à rouler en agglomération. Ce n'est pas une intervention sportive mais bien l'apprentissage ou la confirmation des règles de sécurité et de certains panneaux de circulation.



D'ici les vacances d'été : plusieurs projets et événements sont à venir:

- Samedi 24 mai : 4ème édition de la marche gourmande organisée par l'APEL.
- Classe de mer pour les 25 GS-CP à Larmor Baden en juin.
- Sortie scolaire pour tous les élèves à Carnac en lien avec le thème d'année : « la Bretagne »
- Les activités poney et kayak sont renouvelées cette année.
- La kermesse de l'école clôturera cette belle année scolaire le samedi 28 juin.

Nous souhaitons un bel été à tous les enfants, à leurs familles ainsi qu'à tous les beignonnois.

Pour suivre les actualités de l'école, n'hésitez pas à consulter notre blog : <http://ecolestemariebeignon.eklablog.com> ou sur Facebook : Apel Sainte-Marie Beignon.

Pour contacter l'école : Audrey Pérot, 02 97 75 74 00 eco56.stema.beignon@enseignement-catholique.bzh

Germaine Tillion



Cette année, l'école Germaine Tillion travaille sur le thème de « l'ART »

Thème qui est exploité dans toutes les classes au fil de différents travaux et ateliers. Une première exposition a eu lieu la semaine du 25 au 29 novembre dans la salle de motricité de l'école à partir de l'œuvre de l'artiste Kasimir Malevitch «Maison rouge». Une seconde est en cours sur « La Pie » de Monet.

Les CP ont fait une nouvelle visite au domicile partagé, moment d'échange inter-générationnel toujours aussi apprécié par tous, petits et grands.

En janvier les Grandes Sections de maternelle et les CP-CE1 ont fait un séjour classe découverte à Plogastel St Germain. Une exposition ainsi qu'une diffusion du film ont eu lieu la veille des vacances de février.

Toujours autant de succès pour les cours d'échecs dans



toutes les classes y compris en GS. Le championnat scolaire d'échecs s'est déroulé à Ploërmel le 22 janvier : avec 21 participants, l'école Germaine Tillion était la plus représentée, et s'est encore illustrée en se qualifiant pour le championnat régional du 2 avril prochain à Dinan.



Toute l'école poursuit ses plantations, potager, fleurs, entretien des espaces verts et observation de zones non modifiées.

Après avoir suivi la course du Vendée Globe de la navigatrice Samantha Davies et de son soutien à l'association Mécénat Chirurgie Cardiaque, les élèves de l'école ont fait une course solidaire au profit des enfants atteints de malformations cardiaques. Les dons des familles (627 €) ont été adressés à Fond'actions Initiatives coeur. Un grand merci à toutes et tous pour ce beau geste de solidarité.

La classe de CM1-CM2 de Mme Choffat s'est rendue au collège pendant 2 jours. Au programme : découverte des différents lieux, bâtiments, repérage, découverte du fonctionnement du collège, de l'emploi du temps et de la cafétéria.

Comme l'an dernier, Gaëlle Antoine, diététicienne à Guer, propose aux élèves 2 séances autour de l'équilibre alimentaire. Le niveau CE2 étant celui ciblé par ces interventions, les CE2-CM1 approfondissent les notions grâce à des jeux et des discussions.

Le carnaval, sur le thème de l'art s'est déroulé sous un beau soleil avec de nombreux parents qui nous ont accompagnés sur un circuit qui traversait le centre de Beignon. Bonbons, confettis, musique étaient de la partie pour ce moment festif très apprécié de tous. Chacun a pu apprécier les différents déguisements réalisés en classe sur ce thème.



La fête de l'école aura lieu, cette année, le samedi 14 juin. Le directeur est à la disposition des parents qui souhaitent visiter l'école afin d'inscrire leur enfant pour l'année prochaine.

MAISON D'ASSITANTES MATERNELLES

COQUELICOTS ET CAPUCINES

Floriane Leboulanger et
Faustine Renimel

1 Rue de la Foy, 56380 Beignon
07 87 77 67 68



“
**LE RYTHME DE L'ENFANT EST AU COEUR
DE NOTRE MÉTIER**

”

18

C'est dans une jolie maison à la sortie du bourg, descendant vers Launay, que vous pouvez découvrir la Maison d'Assistantes maternelles (MAM) Coquelicots et Capucines. Floriane et Faustine vous y accueillent dans un environnement chaleureux et adapté à la petite enfance. La maison compte 3 chambres, une belle pièce de vie, une petite cuisine et une salle d'eau, elle est entourée d'un beau terrain clôturé.

C'est en janvier 2019, que tout commence. Les deux amies s'installent en location dans le bourg de Beignon. Quelques années plus tard, elles décident de s'associer pour construire une maison « sur mesure » collant au maximum à leurs besoins et aux besoins des enfants dont elles s'occupent. Elles montent une SCI avec leurs fonds propres, bénéficient d'une aide minime de la



mutualité sociale agricole mais ne peuvent bénéficier d'aucune subvention du Département dont la petite enfance est la compétence. Qu'importe, elles foncent et décident de nommer leur MAM « Coquelicots et Capucines ». Pourquoi ce nom ? Elles adorent les coquelicots et Capucine est le prénom favori de Faustine. De plus, la sémantique champêtre et naturelle leur correspond parfaitement et reflète leur personnalité!

A l'époque, s'installer à Beignon sonne comme une évidence pour les deux jeunes femmes : originaires de Beignon, elles habitent l'une et l'autre la commune. Mais, surtout, il y avait un besoin d'assistantes maternelles. Elles étaient une quinzaine sur la commune, toutes avaient du travail. Aujourd'hui, le métier d'assistante maternelle est en tension, beaucoup sont parties à la retraite et elles ne sont plus que sept sur Beignon. Les statistiques nationales corroborent ce chiffre : d'ici 2030 près de la moitié des assistants maternels recensés en 2018 seront partis à la retraite.

Une MAM est un rassemblement d'assistantes maternelles dans les mêmes locaux. Elle peut regrouper entre deux et quatre professionnelles. Floriane et Faustine s'occupent de huit enfants. Cela leur permet de garder le côté familial et adapté aux besoins de chacun. Les deux jeunes femmes sont les référentes contractuelles de quatre enfants mais ont délégation pour intervenir auprès de tous les enfants de la structure. Choisir une assistante maternelle n'est pas une tâche aisée pour les parents : c'est d'abord une question de feeling mais il y a des critères plus objectifs tels que les horaires d'ouverture, les congés, le fonctionnement. A titre d'exemple, les deux professionnelles ne sont pas adeptes de la pédagogie Montessori qui nécessite une formation et qui laisse beaucoup de liberté à l'enfant qui devient alors acteur de ses apprentissages.

Les enfants sont accueillis entre 8 heures et 9 heures le matin. Ils font ensuite une petite activité (peinture, motricité fine, structure motrice, jeux d'imitation ou autre) ou ils sortent se promener. Les activités sont libres, si les enfants veulent y participer, ils le font ; sinon ils font autre chose. Faustine et Floriane ont une pédagogie basée sur la proposition et l'écoute des enfants. Elles connaissent « leurs petits » et savent ce qu'ils apprécient en fonction de leur âge. Après l'activité, vient l'heure du repas, fourni par les parents et réchauffé par les assistantes maternelles. Mais avant de manger, il y a la traditionnelle comptine qui permet aux uns et aux autres de se repérer dans la journée. Après le repas, c'est la sieste qui va durer plus ou moins longtemps en fonction de l'âge des enfants. Le goûter, à l'issue de la sieste, est suivi d'un temps de jeux avant l'arrivée des parents à 18h30.

La plupart des enfants sont présents de 8.30 à 18.30, ce qui fait une amplitude horaire très importante pour eux.

Pour le moment, les deux assistantes maternelles n'ont jamais accueilli d'enfant à besoins spécifiques ou porteur de handicap. En revanche, elles ont eu des enfants pour qui l'adaptation a été très difficile et a duré jusqu'à six mois. « C'est évidemment très long, l'envie d'abandonner est prégnante mais quand les pleurs finissent par s'espacer et laisser la place aux rires de l'enfant, c'est valorisant pour nous ! » témoignent les deux professionnelles. Elles notent une difficulté supplémentaire : quand les enfants commencent à venir à la MAM vers six-huit mois, la séparation avec les parents est alors plus difficile que lorsqu'ils commencent à deux-trois mois. La période d'adaptation est plus longue et peut durer un mois.

Chaque parent signe une charte de fonctionnement au début du contrat afin que les règles soient clairement établies entre les parties. La relation avec les familles est une problématique que Floriane et Faustine arrivent à gérer grâce à une grande diplomatie. Il peut arriver



qu'il y ait des débordements mais cela reste très rare et exceptionnel. Si elles exerçaient en crèche, elles ne seraient pas confrontées à ce genre de choses, car une fois la journée finie, l'agent rentre à la maison et passe à autre chose. Les parents n'ont pas les numéros de téléphone ou les mails. Ici, c'est différent car il y a une proximité avec les familles d'autant qu'elles habitent à Beignon et peuvent être amenées à croiser les familles à l'école, dans les commerces ou dans les associations.

Les deux assistantes maternelles sont très attachées au moment annuel de rencontre qu'elles organisent dans leur structure. Cette fête des familles est un moment important car il permet de créer du lien entre elles, les parents, et les enfants à l'occasion d'un goûter.

Faustine et Floriane adorent leur métier même s'il génère du stress et qu'il nécessite de se renouveler en permanence pour ne pas tomber dans une routine et un ennui professionnel. Elles sont formées aux gestes de premiers secours, mais évitent les formations trop longues pour ne pas perturber les enfants et les familles dans leur organisation. Elles sont pleinement épanouies dans leur métier et espèrent rester longtemps dans leur belle maison ! Nous l'espérons aussi !

19



ÉTAT CIVIL 2025

novembre - mars

Conformément à la loi RGPD de protection des données personnelles, vous trouverez dorénavant dans les rubriques état civil uniquement les noms des personnes autorisant la diffusion de ces informations.

NAISSANCES

ROUÉ Rose	Novembre
JOSEPH ARASARATNAM Elaina	Novembre
COSTA SILVESTRE Victoire	Décembre
BERTHAUX Yvana	Janvier

9 bébés sont nés depuis le dernier bulletin

MARIAGES

3 mariages ont été célébrés sur la commune depuis octobre 2024

PACS

3 Pacs ont été signés depuis octobre 2024

DÉCÈS

LELIÈVRE Pierre	Novembre
PISIGO Alberte	Décembre
RIFFAUT Jean	Février
SAUVAGE William	Février
REUTER Jean-Pierre	Mars
PIERIN Guy	Mars



POUR NOUS CONTACTER

Si vous ne pouvez pas vous rendre en mairie pour rencontrer Mme le Maire ou ses adjoints, vous pouvez les contacter par :

 mairie@beignon.fr

 02 97 75 73 55

PERMANENCES

Sylvie HOURMAND
sur RDV, disponible du lundi au samedi

Vincent DUVIC
sur RDV

Sandra LE FORT, Pierrick FEUTELAIS,
Cellia BIENVENU, Joël BADOUAL
sur RDV



Panneau Pocket

Les informations et alertes de la Commune sont sur PanneauPocket

100% GRATUIT

100% ANONYME

SANS PUBLICITÉ

- 1 Téléchargez gratuitement l'application PanneauPocket sur votre store ou en flashant le QR Code
- 2 Recherchez ensuite sur PanneauPocket la commune, le code postal ou cliquez sur "recherchez autour de moi"
- 3 Cliquez sur le  pour l'ajouter à vos favoris et recevoir les notifications en temps réel

Accessible également sur ordinateur app.panneaupocket.com